

2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23 FÉVRIER 2018 - Muséoparc Alésia, à Venarey les Laumes 1, Route des ormeaux 21150 ALISE-SAINTE-REINE

Etaient présents :

- M. Olivier GEORGES directeur des relations institutionnelles et de l'innovation VNF
- Dominique OURSEAU : président de l'ENTENTE
- Madeleine THONNIET : secrétaire (ARÉCABE)
- Gilles BLANCHET : trésorier (ARÉCABE)
- Dorothé MAAS : vice-présidente (D.B.A.)
- Philippe BENARD : vice-président (Canal du Nivernais)
- André BARRE : vice-président – (ARÉCABE)
- Alain PICHON : ANCO
- Patrick ALLARD : ANCO
- Pierre-Etienne GUILLEMIN : Canal de Bourgogne
- Laurent RICHOUX (canal de Bourgogne)
- Emmanuelle MORETTI (canal de Bourgogne)
- Marie-Pierre GRANDCHAMP (canal de Bourgogne)
- Alexandra GEVAUDAN (canal de Bourgogne)
- PERRAULT Guylaine (canal de Bourgogne)
- CALLABRE Didier (canal de Bourgogne)
- NIEL Bernard (canal de Bourgogne)

Excusés :

Madame le Maire d'Alise-sainte-Reine

- M. Pascal BARTOUD (Université d'Orléans) – M. Pascal DOURNEL (APPR42)- Joël PARESSANT (Amis du Cher) – Jean-Pierre PESTIE (Vallée du Cher) - Michel BOURGUIN (ANPEI) – Cathy BOUGUEREAU (Fluvial Club Briare)-

Un tour de table est fait pour la présentation des associations, suivi du rapport moral

Correspondance : Madeleine THONNIET 2 route de Bourges 18500 SAINTE THORETTE

Tél : 02 48 57 38 00- 06 30 01 13 18 – mail : madeleine.thonniet@yahoo.fr

Sainte Thorette, le
du Président.

Dominique OURSEAU :

Merci à tous d'avoir répondu présents, et je remercie particulièrement Mr Olivier Georges, directeur des relations institutionnelles et de l'innovation VNF/DT Centre Bourgogne Franche-comté, qui nous fait le plaisir d'être présent à notre Assemblée Générale, et à M. Bertrand SPECQ directeur Territorial du Centre Bourgogne Franche-comté de lui avoir délégué cette mission. Merci également à Madame le maire de Venarey les laumes et à Mr le directeur du muséoparc de nous accueillir au sein de son établissement.

- Olivier GEORGES VNF, présente le territoire de navigation du Centre Bourgogne Franche-Comté. Nous avons des canaux qui relient le nord et le sud. Des travaux commencent pour la rénovation du pont-canal de Briare. Nous avons les financements pour les travaux prévus et ceux qui suivront. Au niveau national nous sommes une région qui est la première en France. Les canaux représentent tout ce qui concerne le fluvial. Ainsi que je vous l'avais dit l'an passé lors de votre assemblée Générale à Nevers, nous serons avec vous dans toute la mesure de ce qui est possible.

Rapport Moral : Dominique Ourseau

- A notre précédente Assemblée Générale de 2017, nous étions préoccupés par l'avenir de l'Entente. Je pense que chacun a été tranquilisé par mon élection à la tête de notre association. A ce moment, je ne connaissais l'Entente qu'au travers 2 réunions conduites par Pierre-Maurice et la mission qu'il m'avait assigné d'agir pour la réouverture de l'ancien canal qui conduit au site des Mantelots, c'est-à-dire rien, aux vues de ce que j'ai découvert tout au long de l'année 2017. Un ensemble d'associations pour la plupart militantes, agissantes et obtenant des résultats sur leur territoire grâce à un tissu de bénévoles impliqués. Ensuite, j'ai été en contact avec les institutionnels de différents secteurs, de différentes importances, mais aussi avec les professionnels de la voie d'eau et bien sûr VNF comme interlocuteur et partenaire privilégié, jusqu'à nous attribuer une subvntion pour 2018 et 2019. L'année s'est écoulée et est venu le moment des vœux, s'il y a une chose que j'avais comprise durant cette année, c'est qu'il ne fallait pas "rater" l'occasion, soit de nous faire connaître, soit de nous rappeler aux bons souvenirs auprès des élus. Mais rapidement, je me suis senti dépassé lorsqu'ils se sont mis à me répondre et à me proposer des rendez-vous pour prendre connaissances de nos actions et savoir de quelle manière ils pouvaient nous être utiles. Heureusement, j'ai trouvé des oreilles attentives et des propositions d'accompagnement de votre part. Tout ce vécu 2017 m'a fait prendre conscience à quel point l'Entente pouvait agir pour la préservation, la défense et la promotion du patrimoine fluvial. L'attente est très forte, mais restons modestes dans nos ambitions.

Début 2017, nous nous posons des questions sur la refondation de notre

Correspondance : Madeleine THONNIET 2 route de Bourges 18500 SAINTE THORETTE

Tél : 02 48 57 38 00- 06 30 01 13 18 – mail : madeleine.thonniet@yahoo.fr

Sainte Thorette, le

association et la perte de l'esprit fédérateur autour d'un projet mobilisateur qu'il nous fallait retrouver. C'est souvent sous l'impulsion d'une personne ou d'un noyau de personnes que la dynamique existe. A moins que l'explication soit ailleurs et que chacun doive se remettre en cause dans sa manière de faire et son implication. Il est difficile de critiquer l'implication de ses membres lorsque l'on sait le travail qu'ils fournissent et les résultats qu'ils obtiennent. Je suis convaincu que l'Entente a un impact très positif pour tous ses adhérents, mais qu'il pourrait être bien supérieur avec quelques aménagements.

Notre engagement 2017 n'a pas été aussi important que je l'aurais souhaité, largement dû à des contraintes personnelles majeures. Ceci dit, nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons pu faire malgré tout.

Certains points n'ont pas évolué du tout, par contre d'autres ont été poursuivis. Je ne crois pas avoir trop faillit aux engagements que j'avais pris en 2017. La faiblesse des moyens nous oblige aussi à avancer avec prudence. Les attentes tenues :

- Poursuite des engagements déjà pris - Contribution à la pérennité de l'association -
- Présence sur tous les lieux de rassemblement fluviaux ou presque - Réponses aux différentes sollicitations - Réponses aux différentes demandes d'engagements -
- Réponses dans nos partenariats (université d'Orléans, VNF)

Les suites à engager, peuvent-être un peu moins ambitieuses mais impératives:

Poursuivre les succès 2017.

Faire évoluer le site internet.

Actualiser la plaquette de l'Entente.

Développer notre signalétique

News letters trimestrielle.

Ces engagements ne peuvent être le fruit que d'un travail collectif. Je sais chacun investit dans sa propre association, mais je me sens parfois très seul lorsque j'ai besoin d'aide, d'éclairages voire de conseil pour engager l'Entente dans telle ou telle direction en fonction des contacts ou des situations rencontrées. Je manque de retour sur vos propres interventions et sur vos actions. Cela crée parfois des dysfonctionnements. J'ai également relu les comptes rendus des assemblées générales précédentes et force est de constater que les problèmes de fonctionnement demeurent, principalement liés à la faiblesse de nos ressources et aux manques de disponibilités de nos composantes. Voulez-vous réellement que l'Entente vive au delà d'un vœu pieu et d'une nécessité démontrée ? Voulons-nous nous en donner les moyens ? Question déjà posée l'année dernière et qui risque de ce reposer très sérieusement à la fin de mon mandat.

Heureusement, je suis entouré par un bureau omniprésent et je les remercie. J'ai appris à faire ou à ne pas faire avec cet isolement. Sachez cependant que j'ai reporté des projets personnels pour assumer ma fonction, mais je n'irai pas au-delà de 2018. C'est pour cela qu'il serait souhaitable de nommer un vice-président à cette AG,

Correspondance : Madeleine THONNIET 2 route de Bourges 18500 SAINTE THORETTE

Tél : 02 48 57 38 00- 06 30 01 13 18 – mail : madeleine.thonniet@yahoo.fr

Sainte Thorette, le

pour me succéder en 2019. J'espère qu'il n'est pas inutile de rajeunir l'Entente.
"L'ENTENTE DOIT ÊTRE VUE, RECONNUE ET ENTENDUE".

Mais je ne serai pas honnête en oubliant de vous dire à quel point cette mission est passionnante et que c'est toujours un régal pour moi de vous côtoyer.
Rapport d'activités : Madeleine Thonniet

- Participation à 2 commissions Locales d'Usagers
- Ouverture de la saison fluviale à Decize
- Printemps de l'OUDAN -Bassin de Roanne- (présence de l'ARECABE)
- Salon Fluvial à Saint-Jean de Losne
- Plantation des arbres sur les berges du canal de Bourgogne
- Projet Aquatage non retenu en 2017, Il sera amendé et reposé en 2018
- Agir pour le Fluvial : L'Entente ne donne pas suite (cotisation trop élevée et sentiment que le message de l'Entente ne serait pas audible).
- Loire Destination Itinérance : Création d'une association dont la finalité sera la création d'un Groupement d'Intérêt Public. Association œuvrant sur une gestion cohérente de la Loire de Gien à Roanne. La cotisation m'a semblé trop élevée pour l'Entente. J'ai maintenu notre contribution dans les différents ateliers.
- Fête de Loire à Orléans, présence de l'ANCO

Présentation de la flamme ENTENTE par Gilles BLANCHET (trésorier)

Les deux rapports : Moral et activités sont adoptés à l'unanimité..

Bilan financier : Gilles Blanchet
Documents en P.J.

Le bilan financier adopté à l'unanimité.

Perspectives 2018 : Dominique Ourseau

Les rendez-vous :

- Journées Nationales du tourisme fluvial à Bordeaux. (1 et 2 février) (peu de représentation de la région Centre-Bourgogne. Rencontre avec le syndicat mixte de l'Yonne-Nivernais. Volonté de VNF de rentabiliser leurs investissements, 3 conférences intéressantes. Développement en lien avec le tourisme fluvial.
- Ouverture de la saison fluviale à Saint-Florentin. (30 et 31 mars). Investissement motivant du port de St-Florentin. Randonneurs – pêcheurs – navigation, tout le monde sera au rendez-vous. VNF s'adaptera pour traiter les sujets qui vous intéressent. L'ouverture se fera sur deux jours. Vendredi réservé plus aux associations et le samedi pour tout public avec navigation.

Correspondance : Madeleine THONNIET 2 route de Bourges 18500 SAINTE THORETTE

Tél : 02 48 57 38 00- 06 30 01 13 18 – mail : madeleine.thonniet@yahoo.fr

Sainte Thorette, le

- Pâques Boat à saint Jean de Losne (avril)
- Printemps de l'Oudan (avril)
- Conseil d'administration (juin)
- Fête des bateliers à chateauneuf sur Loire (septembre)
- Journée du patrimoine à Briare avec souscription pour le Pont Canal. (septembre).
- Une subvention nous a été accordée pour les deux ouvertures de la saison fluviale.

Merci à VNF

- Conseil d'administration (octobre)
- Réunion préparatoire avec VNF pour Auxerre (décembre)

Olivier GEORGES : L'action de l'Entente en faveur des canaux est importante pour VNF. Nous voudrions mettre l'accent pour que toutes les associations soient représentées. Nous sommes plus forts ensemble.

Nos objectifs :

- La refonte du Site Internet avec l'aide de Dorothé.
- Actualisation de la plaquette.
- Le problème de courrier postal à Chatillon en Bazois est réglé
- Trouver une solution de la gestion du matériel et article (impératif)
- Poursuivre l'amélioration de notre signalétique (souhaitable)
- Mise en place d'une news letter (souhaitable)
- Préparer ma succession (impératif).

Proposition de manifestations pour soutenir la souscription des travaux du pont canal de Briare. Nous sommes 11 associations. Je suis bien entouré par Gilles et Madeleine, mais j'ai besoin de savoir ce dont vous avez besoin. Nous sommes très étalés sur le territoire. Pour l'ouverture de la saison fluviale à Saint-Florentin il y a eu un manque de communication, Nous ne pourrions pas être en même temps à l'ouverture de la navigation et au forum sur l'eau qui se tiendra à Bourges.

André BARRE : il sera peut-être utile de faire un document retraçant l'étendue du travail que l'Entente fait. Nous avons un rôle à jouer auprès des dirigeants de la Région.

Olivier GEORGES : Nous avons une région Centre Val de Loire qui est à l'écoute. Tous les canaux de région raisonnent suivant leur politique. Que peut-on faire ensemble pour le tourisme fluveste ? Des contacts entre Bourgogne Franche-Comté et Val de Loire se passent bien, il y a une probabilité de faire des choses ensembles.

- Journées du Patrimoine : Le pont canal de Briare est celui qui ressort majoritairement. Il n'a jamais été véritablement rénové. Des travaux pour une valeur de 3 millions d'€ sont engagés. (garde corps, lampadaire, pierres de maçonnerie). Une 2ème tranche sera pour la bache métallique. Il y a une association avec la fondation du patrimoine pour la mise en valeur de ce patrimoine.

Le pont canal n'a jamais été inauguré ni rénové. Une exposition prévue.

L'Assemblée Générale se termine sur une projection de la Vallée des Merveilles (VDM). 40 écluses – Canal – voie ferrée -

Correspondance : Madeleine THONNIET 2 route de Bourges 18500 SAINTE THORETTE

Tél : 02 48 57 38 00- 06 30 01 13 18 – mail : madeleine.thonniet@yahoo.fr

Sainte Thorette, le

Fin de l'A.G. 12h15.

Madeleine THONNIET

Correspondance : Madeleine THONNIET 2 route de Bourges 18500 SAINTE
THORETTE

Tél : 02 48 57 38 00- 06 30 01 13 18 – mail : madeleine.thonniet@yahoo.fr